LENS actualités
parce qu'il se passe toujours quelque chose dans notre ville

n° 56
magazine municipal
Mars 2009

Le C.C.A.S. de LENS aide chaque année près de 1 000 personnes en grande difficulté.

Pages 10-11

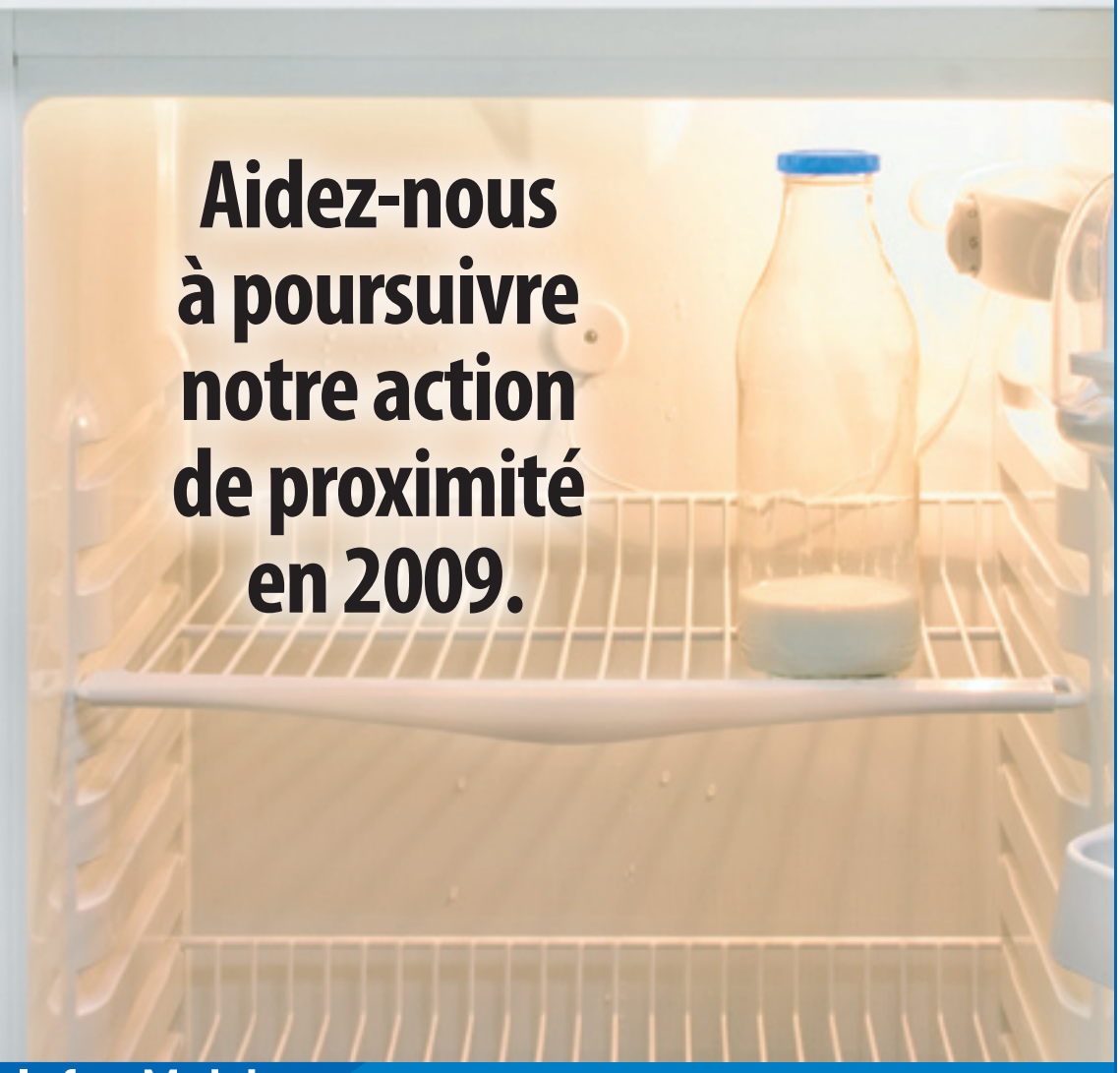

Infos Mairie

Apollo : un futur pôle commercial au cœur de Lens

Page 6

C'est arrivé près de chez vous

- Décembre 2008 : plus de 250 investisseurs réunis autour des grands projets lensois 2
- Cellules commerciales de la Grande Résidence : une première pierre à l'édifice 5
- Le site internet de la Ville fait peau neuve 5

Infos Mairie

- Apollo : un futur pôle commercial au cœur de Lens 6
- Centre Hospitalier Lensois : Guy Delcourt se mobilise pour défendre l'hôpital public 7

Le dossier du mois

- Le CCAS aide chaque année 1 000 personnes en difficultés, aidez-le à poursuivre son action en 2009 10-11

Dans nos quartiers

12

Expression politique

13

Pour les jeunes

- Les mercredi-jeunes désormais toute la journée ! 14

Côté culture

- Programme du Salon du Livre Policier 2009 16

Bon à savoir

- Besoin d'aide ? L'association Coup d'Main propose ses services aux particuliers 17
- Association Savoirs pour Réussir en Nord Pas-de-Calais : la 2ème antenne régionale s'implante à Lens 17

Agenda

18-19

Décembre 2008 : plus de 250 investisseurs réunis autour des grands projets lensois

Initié il y a 6 ans, le projet de développement de la Ville de Lens entre dans sa phase opérationnelle.
Lancement du Louvre-Lens, développement du Quartier des gares (ferroviaire et routière), aménagement des entrées de ville et des quartiers, renforcement de l'attractivité du centre-ville et des axes commerciaux, revalorisation des espaces, création de lignes de Transport en Commun en Site Propre,...
Plusieurs projets d'envergure sont conçus pour donner à l'horizon 2015 une véritable dimension métropolitaine à notre ville. Les différents projets portent sur ***3 pôles de développement :***

- le centre-ville,
- les entrées de ville et quartiers,
- et le développement du Louvre-Lens.

La Municipalité Lensoise a réuni avec succès, le 17 décembre 2008, l'ensemble des investisseurs susceptibles de se positionner sur les projets lensois. Depuis cette date, près de 10 investisseurs se sont déjà montrés intéressés en présentant leur candidature.

Le pôle centre-ville

Pour dynamiser son centre-ville, Lens mise sur la valorisation des activités existantes et sur le développement d'activités tertiaires et de services, grâce aux projets d'aménagement des quartiers de la ***Gare, République, Apollo et Bollaert.*** Les actions ainsi entreprises ont pour objectif de renforcer la convivialité et de redynamiser l'activité commerciale du centre-ville. Dans cette stratégie de centralité, Lens projette de développer un pôle majeur de transport autour des gares, assurant ainsi une meilleure desserte du centre et offrant de plus grandes capacités d'accueil pour les visiteurs.

Le pôle entrées de ville et de quartiers

Lens entend améliorer l'accessibilité en aménageant ses entrées de villes et de quartiers. Ce souhait se traduira notamment à l'avenir par la rénovation et la valorisation des ***quartiers Van Pelt et Nexans*** qui accueilleront davantage d'habitats et d'activités tertiaires.

Le pôle développement du Louvre-Lens

Le choix de la ville d'accueillir un équipement d'envergure internationale symbolise la volonté de faire de la culture un des moteurs du renouveau. Celui-ci offre la possibilité d'intégrer de grands espaces verts dans le projet urbain de la ville. Le Louvre-Lens devra constituer une vitrine culturelle de la ville mais aussi une vitrine paysagère et environnementale, contribuant à sa dimension métropolitaine.

Françoise Karamucki, Adjointe aux Affaires Sociales et Hélène CORRE, Adjointe à la Culture, lors de la conférence de presse pour le lancement de la campagne d'appel aux dons.

Être solidaire… Une notion bien vaste, mais qui prend tout son sens en cette année 2009 à Lens.

La municipalité a souhaité développer une campagne d'appel aux dons en faveur du Centre Communal d'Action Social de Lens.

Reconnu d'utilité publique, le CCAS s'efforce chaque jour d'accompagner les lensois qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien : financement de la restauration scolaire, bons alimentaires, règlement d'une facture d'électricité, etc.

Chacun d'entre-nous peut malheureusement être amené à affronter ce type de situations.

Les demandes affluent, et seront encore plus nombreuses cette année. Le budget dédié aux aides facultatives peine désormais à couvrir l'ensemble des besoins. C'est la raison pour laquelle un appel aux dons est lancé.

La générosité ne nécessite pas de donner une importante somme d'argent. Toutes les contributions aideront le CCAS à poursuivre son action de proximité.

La Misère est à notre porte
elle aussi présente dans notre ville
La Solidarité permet de l'atténuer
Le cour

Guy DELCOURT
Maire de Lens
Député du Pas-de-Calais

Au sommaire de ce numéro

C'est arrivé près de chez vous

- Décembre 2008 : plus de 250 investisseurs réunis autour des grands projets lensois 2
- La métamorphose du Quartier des Gares se poursuit 4
- À la rencontre des nouveaux lensois 4
- La police de LENS se dote d'une brigade VTT 4
- Le site internet de la Ville fait peau neuve 5
- Votre Député vous informe 5
- Mise en ligne des archives de l'Assemblée Nationale 5
- Cellules commerciales de la Grande Résidence : une première pierre à l'édifice 5

Infos Mairie

- Apollo : un futur pôle commercial au cœur de Lens 6
- Complémentaire santé : une décision du Conseil Municipal en faveur des agents municipaux 6
- Défibrillateurs automatiques : la Ville de LENS s'engage 7
- Centre Hospitalier de Lens : Guy Delcourt se mobilise pour la défense de l'hôpital public 7
- Permanences de vos élus : quelques changements 8-9

Le dossier du mois

- Le CCAS aide chaque année 1 000 personnes en difficultés, aidez-le à poursuivre son action en 2009 10-11

Dans nos quartiers 12

Pour les jeunes

- Passionnés de sport ? Les stages sportifs sont faits pour vous… 14
- Les mercredis-jeunes désormais toute la journée ! 14
- Les CLSH de printemps accueillent vos enfants 14

Côté culture

- Retour en images sur le spectacle « Et pis un jour » : un élan de solidarité du public en faveur du CCAS de Lens 15
- Conférences de l'École du Louvre : étude sur la provenance géographique du public auditeur 15
- Au programme du Salon du Livre Policier 2009 16

Expression politique 13

Bon à savoir

- Besoin d'aide ? L'association Coup d'Main propose ses services aux particuliers 17
- La Convention Internationale des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant fête ses 20 ans 17
- Association Savoirs pour Réussir en Nord Pas de Calais : la 2ème antenne régionale s'implante à LENS 17
- Fiche pratique : numéros d'urgence 17

Agenda 18-19

Directeur de la publication : Guy Delcourt
Réalisation : Service communication de la ville de Lens - Agence Audace
Impression : L'Artésienne
Dépôt légal : À parution
Tirage : 17 000 exemplaires
Diffusion gratuite dans toutes les boîtes aux lettres de Lens

audace.fr - 03 21 135 600

La métamorphose du Quartier des Gares se poursuit

Depuis début 2007, la Gare de LENS a connu de nombreuses rénovations : parvis plus accessible, parking vélo sécurisé. ***Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la création de la nouvelle gare routière.***

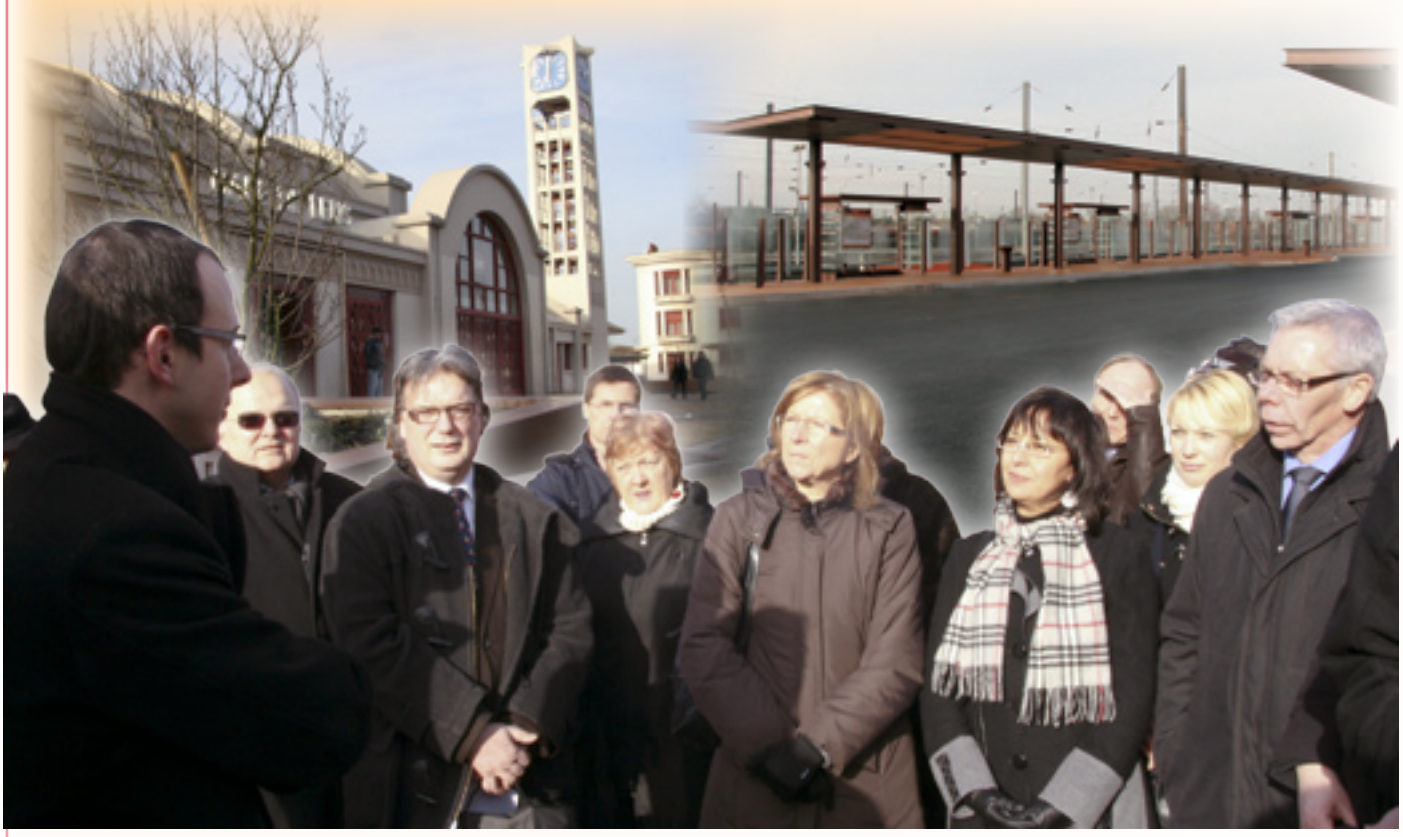

À la rencontre des nouveaux lensois

C'est en toute convivialité que les nouveaux habitants ont été conviés à la Salle Richart le 20 février dernier. ***Ils ont ainsi pu rencontrer l'équipe municipale, prendre connaissance de l'ensemble des activités associatives, culturelles et commerciales du territoire lensois.***

La police de LENS se dote d'une brigade VTT

La Municipalité a souhaité s'associer dans la mise en place d'une brigade VTT au sein des services de la police nationale du commissariat central de Lens. ***Cette création répond à l'évolution du territoire engendrée par l'arrivée du Louvre à Lens et de ses grands projets, mais aussi à la nécessité de s'adapter à la configuration locale.*** La mise à disposition des vélos et des équipements de sécurité a eu lieu le 22 janvier dernier.

Le site internet de la Ville fait peau neuve

Consciente des lacunes que présentait le site internet de la Ville, ***la Municipalité a mis en ligne un nouveau portail*** : plus complet et plus pratique. ***Il offre à l'ensemble des lensois un accès simplifié aux actualités de la collectivité.***

Votre Député vous informe

Monsieur Guy DELCOURT, en sa qualité de Député de la 13ème circonscription a souhaité vous informer de son quotidien à l'Assemblée Nationale. Quelles sont ses missions, ses délégations, comment s'organise ses journées à l'Assemblée, etc. ? ***Toutes les informations en un seul clic sur www.guydelcourt.fr***

Mise en ligne des archives de l'Assemblée Nationale

Afin de lever le voile sur les coulisses de l'Assemblée Nationale, un espace a été mis à disposition du public : informations politiques et historiques, travaux législatifs, procès-verbaux historiques, etc.
Toutes les informations sur www.archives.assemblee-nationale.fr

Cellules commerciales de la Grande Résidence : une première pierre à l'édifice

C'est en présence des différents partenaires du projet que la Municipalité a posé la première pierre de ce qui sera le futur cœur commerçant de la Grande Résidence de LENS.

Apollo : un futur pôle commercial au cœur de Lens

La démolition de l'ancien cinéma a commencé

Depuis début mars, les travaux de démolition de l'Apollo ont débuté.
Pour le déblaiement des gravats, la rue de la Paix constitue la voie la plus sécurisée. Vous aurez donc constaté ses récentes fermetures à la circulation. Ces dernières ont été programmées en semaine et en journée, de 8h à 17h, afin de permettre le rétablissement de la circulation les soirs et week-ends.
Les commerces du secteur restent ouverts pendant toute la durée des travaux.

Quel avenir pour l'ancien emplacement de l'Apollo ?

Afin d'y développer un pôle commercial, ***la Ville de Lens fait ce que l'on nomme un appel à projets.***
L'objectif est de ***mobiliser des investisseurs privés*** pour un aménagement répondant aux deux critères suivants :
- ***Développer et valoriser le Quartier des Gares*** en proposer une nouvelle offre de services complémentaires au centre-ville.
- ***Créer et développer un ensemble commercial, culturel et hôtelier*** à proximité de la gare.

Complémentaire santé : une décision du Conseil Municipal en faveur des agents municipaux

Constatant que de nombreux salariés de la Ville de Lens, ont des revenus trop faibles pour leur permettre de souscrire une complémentaire santé, mais trop élevés pour leur permettre de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU), ***les élus du Conseil Municipal ont adopté, le 11 décembre 2008, une délibération permettant à la collectivité de participer partiellement à la prise en charge de la mutuelle santé des agents municipaux.***
Pour ces salariés, les dépenses restant à leur charge (différence entre les dépenses de santé et les remboursements de l'assurance-maladie) qui ont fortement augmenté ces dernières années, deviennent beaucoup trop élevées. Bien souvent, pour certains, le choix se résume alors à ne plus se faire soigner.
Depuis de nombreuses années, les sociétés privées financent partiellement la mutuelle de leurs employés. ***Cette délibération rétablit le principe d'égalité des salariés du privé avec les salariés du public.***
Il s'agit d'une décision de principe. En effet, une loi a été votée en ce sens par le Parlement mais les décrets d'application tardent à être élaborés par le Gouvernement.

Défibrillateurs automatiques : la Ville de LENS s'engage

La Ville de LENS a été une des pionnières en termes d'équipements de défibrillateurs au sein de ses structures d'accueil du public.
En 2002, c'est à la piscine que fut installé le 1er défibrillateur.
Depuis 2006, 7 autres établissements en ont également été dotés comme l'Hôtel de Ville, la Médiathèque, les Résidences de Personnes Âgées Moulin et Voisin, le Stade Léo Lagrange, etc.
Sur les 8 défibrillateurs, 7 sont automatiques.
Le défibrillateur, par son utilisation simplifiée, permet de savoir très rapidement, sans risque d'erreur, l'état de la victime. Si nécessaire, il délivre alors un choc électrique.
Grâce à cet équipement, les services municipaux peuvent être plus réactifs et efficaces en cas d'incidents.
La Mairie de LENS va plus loin dans cette démarche volontaire de prévention. Elle s'investit également dans la formation, légalement facultative, de son personnel amené à utiliser ces outils. Parallèlement, ***elle poursuit son engagement pour répondre à la problématique de santé publique*** par la formation de son personnel au secourisme du travail à savoir la pratique du bouche à bouche et le massage cardiaque.

Centre Hospitalier de Lens : Guy Delcourt se mobilise pour la défense de l'hôpital public

Maire de Lens et Député du Pas-de-Calais, Guy Delcourt agit en faveur de l'hôpital public à deux niveaux : national et local.
Il est particulièrement attentif au projet de loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » en participant notamment à la commission santé à l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi comporte notamment une disposition à laquelle Guy Delcourt accorde une grande attention puisqu'elle prévoit que les élus du territoire où est implanté l'hôpital ne siègent plus au Conseil d'Administration. Ce sont pourtant les seuls à pouvoir garantir la proximité et l'adéquation du fonctionnement avec les besoins de la population.
À ce jour, en tant que Président du Conseil d'Administration du CHL (Centre Hospitalier Lensois), ***Guy Delcourt défend un hôpital de qualité, pour l'accueil de tous dans les meilleures conditions, et ce malgré les difficultés financières.*** La structure lensoise est reconnue pour sa performance dans des spécialités de pointe et la Ville de Lens accompagne au mieux son développement : implantation du Centre de Gériatrie dans le quartier Montgré, ou encore la prochaine ouverture du centre de psychiatrie à la Grande Résidence. ***Les élus lensois se battent pour que l'hôpital lensois reste ouvert à tous dans les meilleures conditions de soins.***

Permanences de vos élus : quelques changements

Depuis le 1er janvier 2009, les permanences des élus sont assurées comme suit :

Sylvain ROBERT – 1er Adjoint
- Développement économique et commercial
- Marchés locaux
- Construction immobilière neuve, commercial et d'habitat

Hôtel de Ville
7ème niveau - bureau 701
Mardi de 17h à 18h

Jean-Pierre HANON – 2ème Adjoint
- Travaux
- Grands Projets
- Logement Social
- Gestion du Personnel
- Régies

83, avenue Van Pelt
Rez-de-chaussée
Vendredi de 10h à 12h

Françoise KARAMUCKI – 3ème Adjoint
- Affaires Sociales

CCAS – 2 rue Bayard
Mardi de 9h à 11h

Jean-Paul DECOURCELLES - 4ème Adjoint
- Transports Urbains et interurbains
- Plan de circulation
- Délégué à la CommunAupôle de Lens-Liévin

83, avenue Van Pelt
Rez-de-chaussée
Lundi de 17h à 19h

Thierry DAUBRESSE – 5ème Adjoint
- Finances
- Assurances
- Marchés Publics

Hôtel de Ville
7ème niveau - bureau 701
Vendredi de 16h30 à 18h

Hélène CORRE – 6ème Adjoint
- Culture
- Archives municipales
- Colisée – Médiathèque – Ecole municipale de dessin et de peinture – Conservatoire de musique

Hôtel de Ville
7ème niveau – bureau 706
Mercredi de 14h à 16h

Bernard LAVILLE - 7ème adjoint
- Les sports
- Délégué à la CommunAupôle de Lens-Liévin

83, avenue Van Pelt
Rez-de-chaussée
Mardi de 14h à 16h

Danièle LEFEBVRE - 8ème Adjoint
- Éducation et Jeunesse

Hôtel de Ville
7ème niveau - bureau 706
Jeudi de 14h à 16h

Cécile BOURDON - 9ème Adjoint
- Prévention de la santé

CCAS – 2 rue Bayard
Mercredi de 9h30 à 11h30

Annie FLAMENT - 10ème Adjoint
- Affaires familiales (parentalité, enfance, adolescence, personnes âgées)

CCAS – 2 rue Bayard
Lundi de 13h30 à 15h30

Jean-François CECAK - 11ème Adjoint
- Politique de la ville

83, avenue Van Pel
Rez-de-chaussée
Mercredi de 16h à 18h

Série Euralens - Saison 1 : la naissance

Josette CHOCHOI - Adjointe au Maire du Quartier Lens Nord-Est

Les vendredis de 14h à 16h:

- les trois premiers vendredis du mois au Centre Alexandre Dumas,
- et le dernier vendredi du mois à la salle Houdart (y compris le cinquième vendredi du mois le cas échéant).

Luc MARONI - Adjoint au Maire du Quartier Lens Est

Les jeudis de 14h à 16h:

- le 1er jeudi du mois à l'Hôtel de Ville, salle 701
- le 2ème jeudi du mois dans le bâtiment situés avenue Van Pelt,
- le 3ème jeudi du mois à l'Hôtel de Ville, salle 701,
- le dernier jeudi du mois dans le bâtiment situés avenue Van Pelt (y compris le cinquième jeudi du mois le cas échéant).

Fatima AIT CHIKHEBBIH - Adjointe au Maire du Quartier Lens Nord Ouest

Les jeudis de 14h à 16h:

- les deux premiers jeudis du mois au Centre Vachala,
- le 3ème jeudi du mois à la salle Jacques Brel,
- et le dernier jeudi du mois au Stade Leclercq (y compris le cinquième jeudi du mois le cas échéant).

Yvette DAUTHIEU - Conseillère municipale déléguée

- Événements culturels et festifs pour les personnes âgées et handicapées
- Délégué à la CommunAupôle de Lens-Liévin

Hôtel de Ville
7ème niveau – bureau 710
Lundi de 15h30 à 17h30

Maurice DHEDIN - Conseiller municipal délégué

- Infrastructures pour personnes âgées
- Affaires sociales minières

CCAS – 2 rue Bayard
Lundi de 10h à 12h

Edmond POSMYK - Conseiller municipal délégué

- Enseignement supérieur et l'université

Hôtel de Ville
7ème niveau – bureau 711
Jeudi de 9h à 11h

Danièle REMILI - Conseillère municipale déléguée

- Evènements festifs et cérémonies

Hôtel de Ville
7ème niveau – bureau 712
Vendredi de 9h à 11h

Maryline BOIS - Conseillère municipale déléguée

- Intégration de l'enfance et de l'adolescence
- Traitement du handicap

CCAS – 2 rue Bayard
Mardi de 10h à 12h

Philippe RAYTER - Conseiller municipal délégué

- Sécurité routière
- Circulation
- Cimetières
- Délégué à la Communaupole de Lens-Liévin

83, avenue Van Pelt - Rez-de-chaussée
Vendredi de 10h à 12h

Marielle TIMME - Conseillère municipale déléguée

- Jeunesse

Hôtel de Ville
7ème niveau – bureau 711
Mercredi de 15h30 à 17h30

Permanences modifiées de vos élus
Permanences inchangées de vos élus

Série Louvre-Lens - Saison 2 : les travaux

Éric VANDERCRUYSSEN
Directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lens

Pouvez-vous nous présenter le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'héritier des anciens bureaux de bienfaisance et d'assistance, et plus récemment des Bureaux d'Aides Sociales (BAS) créés en 1953. Depuis, il s'est transformé en un Établissement Public Administratif Communal, doté de la personnalité juridique, distincte de celle de la commune.

Quelles sont les missions principales du CCAS ?

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les partenaires institutionnels (Conseil Général, Caisse d'allocations Familiales) et privées (notamment avec le monde associatif qui œuvre sur le plan caritatif et pour la lutte contre l'exclusion).

Il existe **deux types d'aides données** par le CCAS :

- **Aides obligatoires,** que l'on retrouve dans n'importe quelle commune de France : demandes de prises en charge des frais de placement en foyer-logement, en structure médicalisée, de frais d'aide ménagère, de RMI
- **Aides facultatives :** par son rôle d'accueil, d'écoute, et d'action en faveur des publics qui font appel à ses services, le CCAS apporte une aide matérielle et morale aux personnes lensoises démunies ou en difficulté. Cela peut se traduire par l'octroi d'aides facultatives, impulsées par le Conseil d'Administration du CCAS, dont la politique diffère d'une commune à une autre.

Au-delà de répondre à l'urgence, les 18 agents CCAS, 1er accueil de proximité, tentent d'apporter une meilleure qualité de vie et des réponses adaptées aux situations.

Quelles actions sont menées en faveur de la population ?

Le CCAS développe des actions spécifiques en partenariat avec des associations locales pour améliorer le quotidien des lensois :

- **« Atelier de Vie Quotidienne » :** depuis 2005, les participantes s'investissent dans des actions valorisantes (notion de budget, organisation de manifestations diverses, etc.). Cela leur permet de prendre confiance en elles et de trouver leur place au sein de la cellule familiale et dans leur quartier.
- **« Santé dans l'Assiette » :** les participantes, sont, depuis 2007, sensibilisées autour de l'équilibre alimentaire, de la consommation, de la santé, de l'hygiène et de la convivialité.
- **« 20 mères à l'emploi » :** l'objectif de cette action démarrée en novembre 2008 est d'accompagner le retour à l'emploi de 20 mères de famille qui s'en sont éloignées, en les inscrivant dans une démarche de formation, de qualification et d'insertion professionnelle.
- **« Pass'Sport pour l'Insertion » :** depuis novembre 2008, 20 personnes, bénéficiaires du RMI et issues des quartiers prioritaires, s'inscrivent dans une démarche de formation, de qualification et d'insertion professionnelle avec pour objectif d'obtenir des diplômes, brevets d'État ou brevets sportifs.
- **Distribution de jouets aux enfants hospitalisés** au Centre Hospitalier de Lens à l'occasion de Noël.

Françoise KARAMUCKI
Adjointe au Maire chargée d
Vice-présidente du Conseil

Quelle
d'Admi

Il compre
Maire de L
aux Affair
Maire pa
préventio
huit mem

Quel es

Il défini
d'attribu
délibérati
délibérati
comme po

Comme

C'est une **structure indépendante** mais financé
par la Ville de Lens, représentant 90 % du b
consacrée aux aides facultatives.

Peut-on établir le portrait des publics

Pour la plupart, il s'agit de **personnes victim**
faisant suite au chômage, à la maladie, à l'inva
ou à un changement de situation professionnelle
ressources, voire une rupture de revenus.
L'aide consentie par le CCAS aux lensois permet, p
les minimas sociaux et, pour d'autres, de les aid
locatives, mais aussi en matière d'alimentation.
Le CCAS est au service la population lenso
solliciter en cas de difficultés. Le personnel est à

En chiffres

En 2008, le CCAS de Lens, c'est :

- **19 237 personnes reçues**
- **4 324 demandes d'aides instruites** (soit 195 900 € de dépenses engagées)
- **958 familles aidées** de façon régulière, épisodique ou exceptionnelle
- **509 premières demandes de RMI**
- **1 400 bénéficiaires du RMI suivis**
- **1 762 contrats d'insertion réalisés**

Faire un don au CCAS : mode d'emploi

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un organisme reconnu d'utilité publique.

Les dons consentis par des particuliers au CCAS ouvrent droit à une réduction d'impôts dans le cadre des dons effectués aux autres œuvres (ligne UF de la déclaration des revenus 2008).
Cette réduction est d'un montant de 66 % des sommes versées, retenues dans la limite de 20 % du revenu imposable des donateurs, et ce pour la déclaration des revenus 2008.

Soit par exemple :

- pour un don de 10 € : réduction de 6,60 €
- pour un don de 50 € : réduction de 33 €
- pour un don de 100 € : réduction de 66 €
- pour un don de 200 € : réduction de 132 €
- etc.

CONTACTER LE CCAS : 03 21 14 25 78 ou sur place 2 rue Bayard à Lens

les Affaires Sociales d'Administration du CCAS

est la composition du Conseil nistration du CCAS ?

nd **un président** (Guy Delcourt en sa qualité de Lens), **un vice-président** (Moi-même, adjointe res Sociales), **huit membres nommés par le** rmi les personnes participant à des actions de n, d'animation ou de développement social et bres élus par le Conseil Municipal.

t le rôle du Conseil d'Administration ?

it notamment les modalités et priorités ution des aides facultatives. Il règle par ses ons les décisions qui concernent le CCAS. Les ons sont soumises au contrôle de légalité, tout our le Conseil Municipal.

ent est financé le CCAS ?

ée essentiellement par **une subvention versée** udget du CCAS, dont une partie importante est

aidés ?

nes à un moment de leur vie **de problèmes** lidité, à une séparation, un divorce, un décès, e, **ayant pour conséquence une baisse de**

pour certains d'entre eux, de faire la liaison avec er à faire face à des dépenses liées aux charges

oise. N'hésitez pas et surtout ne tardez pas à le à votre disposition.

Chaque don fait l'objet d'un reçu réglementaire à joindre à sa déclaration d'impôts.

S'agissant d'une réduction d'impôts, **cela ne concerne que les donateurs imposables.**

Ces dons pourront compléter les aides facultatives octroyées par le CCAS aux familles lensoises qui ont des difficultés à faire face aux dépenses de la vie quotidienne.

Ces concours financiers peuvent également permettre aux enfants de bénéficier d'une prise en charge des frais de restauration scolaire, de participation aux centres de loisirs...

Témoignage d'un agent d'accueil du CCAS

Je reçois les personnes qui ont fait une demande d'aide facultative. **Le premier objectif est de cibler le problème :** ce sont souvent des difficultés financières pour payer les factures. C'est surtout un rôle d'écoute, pour orienter et conseiller au mieux. Nous sommes 8 personnes et recevons et étudions plus de 4 000 demandes par an.

Chaque demande d'aide facultative est discutée en commission permanente. Les membres de cette instance sont issus du Conseil d'Administration : Françoise Karamucki en tant que vice-présidente du Conseil d'Administration, trois membres nommés et trois membres élus.

Une réunion a lieu chaque semaine. Cela permet une grande réactivité. Le demandeur revient ensuite au CCAS pour connaître la suite accordée à sa demande. Si elle est favorable, il atteste avoir reçu une aide sur un registre, afin d'éviter les fraudes et les abus.

Les aides facultatives ne constituent qu'une partie de l'activité. On touche à tout car le Centre Communal d'Action Sociale est le premier lieu de proximité. **Nous prenons les personnes au sérieux et leur consacrons du temps.** Un lien de confiance s'instaure.

Conseil d'Administration du CCAS de Lens

Le dossier

Les trois conseils de quartier en action

Les trois Conseils de Quartier se sont réunis pour la première fois fin novembre 2008 en configuration plénière (collèges habitants, personnes âgées, associations, élus et personnalités), sous la présidence des Adjoints de Quartier.

Ces premières séances ont été l'occasion d'une réflexion autour des règles de vie des Conseils de Quartier. Il s'agit d'un document identique pour les trois assemblées. Il établit les règles de fonctionnement de ces nouvelles instances de démocratie de proximité.

Les premières rencontres ont été l'occasion pour les participants de formuler le besoin de mieux connaître le quartier qu'ils représentent. ***Des balades ont donc été organisées par les Adjoints de Quartier avec pour objectifs*** de :

- ***Prendre connaissance*** avec les membres des conseils ***des différents secteurs***
- ***Présenter les aménagements*** en cours dans les quartiers (projets de la ville, des bailleurs, etc.)

Conseil de Quartier Lens Nord-Ouest : balade au cœur des cités des Provinces et des Fleurs

Conseil de Quartier Lens Nord-Est : en visite sur le site du 12/14

Conseil de Quartier Lens Est : sur le terrain de Montgré

Conseil de Quartier de Lens Nord-Est
Conseil de Quartier de Lens Nord-Ouest
Conseil de Quartier de Lens Est

"Lens, à gauche pour un autre avenir"

Pollution « durable » !
À l'heure où il est plus que nécessaire de rattraper le retard dans la lutte contre l'effet de serre à Lens, la municipalité a décidé d'augmenter la pollution atmosphérique. En effet, « l'ouverture à l'urbanisation », décidée au conseil municipal de décembre, signifie ni plus ni moins la suppression d'espaces verts-centre ville, jardin public…ainsi que la destruction de logements miniers considérés comme impossible à réno-ver, cités 4 et 12/14 !….au profit d'entrées ou de sorties de l'A211, et de constructions nouvelles. Nous avons été les seuls à voter contre ce projet. Conformément au Grenelle de l'environnement, et sur le modèle de ce qui se fait déjà à Liévin, nous attendons un geste de la municipalité sous forme d'aides financières permettant aux habitants de faire des économies d'énergie dans leurs logements.

Annie SAINT-ARNOULT

"Atouts Lensois"

Les grands projets ne vont pas résoudre les difficultés de plus en plus grandes des habitants. Pour la plupart de ces projets, on ne connaît ni leur utilité ni leur contenu, mais ils entraîneront à coup sûr des impôts locaux de plus en plus lourds, dont certains à Lens ont déjà doublé depuis dix ans. Qu'avons- nous obtenu en échange ? On nous interroge souvent sur le Louvre, Euralens, le tram, les grands travaux… et aussi les ordures ménagères. Combien ? Ainsi que le répète chaque soir une humoriste bien connue : « On ne nous dit pas tout ! »

Votre avis nous intéresse : atoutlensois@laposte.net

Naceira VINCENT

"Lens, pour tou-te-s"

Lens n'a pas raté le 29 janvier
Les Lensois ont participé massivement à la journée d'action du 29 janvier. Les élus et militants communistes de Lens étaient à leurs côtés pour faire connaître leurs propositions face à la politique gouvernementale qui fait mail au plus grand nombre. La rengaine des milliards offerts aux banquiers et aux spéculateurs n'a que trop duré. C'est le message que vient de lancer le pays. Il n'hésitera sans doute pas à le clamer plus fort si Sarkosy reste sourd à cette volonté populaire d'une société plus juste. Parce que ce n'est pas aux salariés de payer la crise des marchés financiers, les élus et militants communistes et bien évidemment ceux de Lens seront de toutes les ripostes pour mettre à contribution les profits et les dividendes, mettre sous protection les salaires et l'emploi et relancer l'investissement public et privé.

Jean-Michel HUMEZ

"Unis pour Lens aujourd'hui et demain"

L'année 2008 a laissé place à 2009 avec un contexte politique économique et social des plus particuliers. La crise et sa non visibilité incite à la plus grande prudence. Aucune amélioration n'est visible à court terme le Premier Ministre affichant même la volonté de ne pas changer de cap de poursuivre la même politique.
Ceux qui vivent de leur travail le savent, la crise les touche de plein fouet. De nombreuses familles sont mises en difficulté. La plupart des secteurs d'activités sont atteints.
L'importance des grèves et des manifestations du 29 janvier marquent la colère légitime des salariés face à ces vagues de licenciements ou ces mises au chômage partiel.
C'est un rejet massif de la politique gouvernementale qui a été clairement exprimé.
Nous pensons particulièrement aux Lensoises et aux Lensois, à ceux qui sont dans cette situation, qui ont déjà dû affronter la précarisation, l'augmentation des produits de première nécessité et que dire du prix du gaz…
La fiche de paie après de nombreux jours de chômage technique est bien maigre.
Une situation qui touche comme par ricochet nos commerces locaux qui de ce fait en subissent les conséquences.
La crise doit nous amener à changer certains comportements pour le bien de tous et notamment des plus humbles.
Face à la menace du chômage, de la maladie, de la précarité ou de la pauvreté, il nous faut refuser l'inacceptable, tendre la main quand c'est nécessaire, inventer des solutions nouvelles. La proximité c'est aussi un acte de solidarité.
Notre rôle d'élu dans cette période difficile est de vous accompagner : l'année 2009 sera une année d'économie sur certaines lignes budgétaires pour réorienter des moyens vers la solidarité.
Cette nécessaire fraternité est indispensable à la vie communautaire.
La bonne gestion de notre commune les années précédentes doit permettre à notre collectivité d'investir là où c'est nécessaire pour votre avenir et celui de nos enfants et petits enfants.
Les différents projets en cours ou à venir tel Le Louvre-Lens, dont les travaux débuteront cette année et son tremplin aujourd'hui organisé au travers d'Euralens, soutenu par la Région, le Département, les communes voisines, les différentes communautés d'agglomération, les entreprises, la Communauté Urbaine de Lille etc… vont permettre à notre collectivité d'attirer de nouveaux investisseurs qui créeront de l'emploi, attireront les touristes qui feront vivre le commerce local, attirer ceux qui ont de l'argent pour pouvoir le redistribuer au travers de différentes politiques municipales tel est le but des élus de notre liste.

Nous croyons profondément que nous ne pouvons pas affronter les défis et les problèmes de notre temps à moins de le faire ensemble, parce que nous voulons tous aller vers un avenir meilleur. Oui à nos différences, non à l'indifférence.

Jean-François CECAK

"MoDem"

En ces temps difficiles, il faut gouverner d'une façon juste et solidaire avec ceux qui souffrent le plus.
Ce n'est pas le cas depuis 20 mois de l'Elysée.
C'est heureusement une volonté affichée de l'équipe municipale depuis 1 an.
Minoritaire au conseil, je le suis, avec comme seul but « agir dans l'intérêt de la cité »
Vous pouvez compter sur ma sincérité et ma détermination.

Dominique REAL
Conseiller municipal Modem
Portable : 06 62 44 65 97
Mél : real.dominique@wanadoo.fr

"Lens, c'est vous"

Au cours de la cérémonie des vœux du maire à la population, bien peu de sujets concernant la ville de Lens ont été évoqués. Surtout pas la fiscalité locale ! Les socialistes ont beau jeu de crier au scandale sur la suppression d'une partie de la taxe professionnelle. Monsieur VANCAILLE, lors des vœux à ANNAY SOUS LENS a clairement dit qu'il y aurait une taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ou la population devait s'attendre à payer pour les sapeurs pompiers (Cf article Voix du Nord). Ils avaient donc prévu de longue date d'augmenter la fiscalité locale. Nous avons déjà demandé un débat public sur la fiscalité de la CALL, et pourquoi pas celle du Conseil Général ? Pourquoi l'éviter ? N'y aurait-il pas des marchés à renégocier ? Ne doivent-ils pas se concentrer uniquement sur leurs missions, ont-ils des coûts de fonctionnement et de représentation élevés ? Nous avons quelques questions à poser, vous aussi, nous en sommes certains. Il serait normal que la population ait une franche explication de ce à quoi servent ses impôts. Quand on n'a rien à cacher… Nous tenons tout de même à faire remarquer qu'en cette période de crise grave, de nombreux maire UMP ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Ce serait une juste prise en compte des difficultés actuelles. Nous attendons donc la tenue de cette réunion d'information, et souhaitons qu'elle ne tarde pas !

Béatrice PERMUY/Patrick BOURSIER/Sophie GAUTHY/Jean Claude DEPRES Groupe UMP LENS.

Passionnés de sport ? Les stages sportifs sont faits pour vous...

En partenariat avec le Centre Lensois d'Éducation et de Découvertes Sportives et les associations sportives locales, ***la Ville de LENS propose différentes activités.*** Dès l'âge de 13 ans, les lensois peuvent avoir accès à une activité ciblée en fonction de leurs besoins et de leurs envies. ***Le centre sportif est la solution idéale : ils dépensent leur énergie et peuvent également découvrir de nouvelles pratiques sportives.***

Renseignements :
03 21 69 08 43 ou www.villedelens.fr

Les mercredis-jeunes désormais toute la journée !

Ces centres proposent de participer à des activités sportives et de loisirs, des sorties, des activités culturelles, des spectacles,... En dehors des vacances scolaires, ***ils fonctionnent tous les mercredis de 9h à 17h30. Ils sont réservés aux lensois âgés de 3 à 12 ans.*** Les inscriptions se font toute l'année de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à l'accueil du Service Jeunesse - 1er étage - Aile Sud de la Mairie - bureau 102.

Renseignements :
03 21 69 08 43 ou www.villedelens.fr

Les CLSH de printemps accueillent vos enfants

À l'occasion des vacances de printemps 2009, les centres de loisirs sans hébergement proposeront de nombreuses activités culturelles, sportives, festives, etc. pour les lensois âgés de 3 à 12 ans.
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h30, avec possibilité de restauration le midi.
Les inscriptions auront lieu à l'accueil du Service Sports et Jeunesse, à l'Hôtel de Ville du 20 au 30 avril 2009. ***Les capacités d'accueil étant limitées, il est impératif d'inscrire les enfants pour la durée intégrale du séjour ou par semaine entière.***

Renseignements :
03 21 69 08 43 ou www.villedelens.fr

Retour en images sur le spectacle « Et pis un jour » : un élan de solidarité du public en faveur du CCAS de Lens

Les recettes de ce spectacle ont été reversées au Centre Communal d'Action Sociale afin de lui permettre de poursuivre son action en faveur des personnes en difficultés.

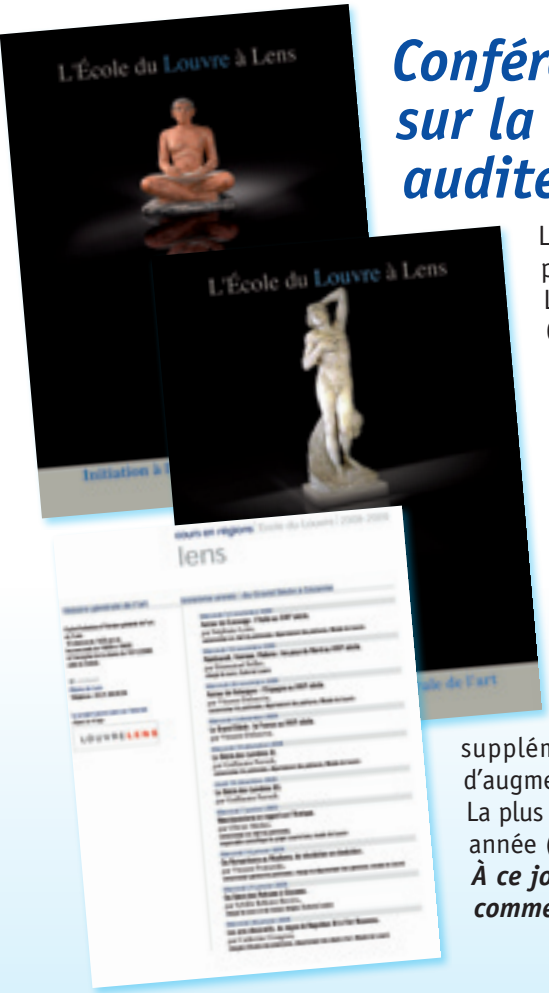

Conférences de l'École du Louvre : étude sur la provenance géographique du public auditeur

Les trois années de fonctionnement des conférences de l'École du Louvre ont permis d'élaborer une étude sur la provenance géographique du public auditeur.

Les personnes inscrites sont pour la plus grande partie originaires du Pas-de-Calais : 90 % des personnes sont originaires du Pas-de-Calais et 10 % du Nord.

Au niveau départemental, le nombre de personnes provenant de la CommunAupôle de Lens-Liévin, entre la 2ème et la 3ème année est stable (une personne en plus en 3ème année). ***Une légère évolution est constatée pour les personnes hors agglomération lensoise (soit 8 personnes en plus).***

Globalement, entre la 2ème et la 3ème année, il est constaté une augmentation minime des personnes issues de la CommunAupôle de Lens-Liévin (+ 0,31 %) et une légère augmentation des personnes provenant de villes hors agglomération lensoise (+ 5 %).

Au niveau de la CommunAupôle de Lens- Liévin, ***il apparaît qu'en 2ème année nous avions plus de Lensois*** (160 Lensois contre 154 non Lensois). La tendance s'est inversée en 3ème année (155 Lensois contre 160 non Lensois).

L'étude nous montre qu'entre la 2ème et la 3ème année, les inscriptions supplémentaires concernent majoritairement des personnes non Lensoises (4 % d'augmentation de non lensois).

La plus forte concentration des inscriptions se situe à Lens avec 160 inscrits en deuxième année (soit 51 %) et 155 en troisième année (soit 49,2 %).

À ce jour, 540 inscrits au cycle 1 pour la 3ème année et 296 inscrits au cycle 2 qui commence le 25 mars 2009.

Au programme du Salon du Livre Policier 2009

Pour la 13ème année consécutive, Lens accueille le Salon du Livre Policier, les samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2009 à la Salle Jean NOHAIN, Route de Béthune (inauguration le samedi 28 mars à 11h30).

Cette manifestation est issue d'une étroite collaboration entre la Municipalité et son Service Culture (la Médiathèque Robert Cousin notamment), le Furet du Nord de LENS et l'Éducation Nationale, l'Institut Universitaire de Technologie de LENS et son Département Services et Réseau de Communication.

Ce sont près de 80 auteurs nationaux et régionaux de polar, débutants et confirmés, écrivains et dessinateurs de Bande Dessinée qui se retrouveront pour partager avec le public leur passion du polar et promouvoir leur actualité.

Le « Prix du premier roman policier de la Ville de LENS »

Depuis 3 ans, un prix littéraire, ***le « Prix du premier roman policier de la Ville de LENS » est destiné à contribuer à la reconnaissance de nouveaux écrivains.***

Le prix littéraire 2009 concerne des premiers romans policiers édités entre le 1er juillet 2007 et le 30 juin 2008. 21 titres retenus après une première sélection ont été proposés à un comité de lecture composé pour l'occasion. Le 6 janvier 2009, ***les notes définitives ont été rendues et les 4 finalistes du prix du premier roman policier de la ville de LENS*** désignés par le comité de lecture, à l'unanimité : ***Lefebvre Éric,*** avec Sortie Lens est ; ***Le Breton David,*** avec Mort sur la route ; ***Piacentini Eléna,*** avec Un corse à Lille ; ***Souvira Jean-Marc,*** avec Le magicien.
Le jury final constitué de professionnels du monde de la littérature policière et du monde judiciaire désignera le gagnant du prix 2009 lors du salon le 28 et 29 mars prochains. ***Qui succédera à Michel Bussi et son Omaha Crimes lauréat de la seconde édition du prix littéraire de la Ville de Lens ?***

Des animations dédiées...

Pour la jeunesse

Des expositions

« Correspondances » création de Elisabeth Devos
Présentation ludique de l'art postal, de la correspondance et des jeux de mots qu'offre la langue française sous forme d'énigme policière.
Tout public - à partir de 8 ans - Salle Jean Nohain

Exposition « POL-ARTS GRAPHIQUES »
Création des classes élémentaires participant au défi-lecture avec la complicité de Bernadette Sauvage, Conseillère Pédagogique en Arts Visuels.

Des ateliers ludiques autour du polar

« Qui a tué Minou BONBON ? »
Une enquête interactive menée tambour battant et librement adaptée du roman de Joseph Périgot par la Cie « Le Cri de l'Aphone ».
Spectacle familial gratuit
(sur réservation 03 21 69 08 38)
Samedi 28 mars à 15h - Médiathèque Robert Cousin

Petites séquences noires
Lectures proposées par l'équipe de l'espace jeunesse de la Médiathèque.

Pour les adultes

Des expositions

28 et 29 mars
Exposition « Le polar français » par la Médiathèque d'Arras - Salle Jean Nohain

Du 24 février au 7 avril à la Médiathèque Robert Cousin
Exposition « Roman au policier au féminin » de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais

Des spectacles en amont du salon

Vendredi 6 mars à 20h30 (Médiathèque Robert COUSIN)
« Garde à vue ni connue »
Quatre comédiens interprètent ce polar théâtral un brin déjanté, écrit par Hélène Van Geenberghe et Jef Kino et mis en scène par Jef Kino.

Mardi 10 mars à 20h30 (Médiathèque Robert COUSIN)
« Frère animal »

Le salon du livre policier de LENS c'est aussi :
plus de ***3 000 visiteurs grand public*** et près de ***600 élèves*** des écoles lensoises.

Horaires et Infos :
polarlens.avenueduweb.net

Besoin d'aide ? L'association Coup d'Main propose ses services aux particuliers

Implantée sur LENS depuis maintenant plus de 10 ans, ***l'association Coup d'Main a pour objectif de fournir de l'emploi aux personnes au chômage de longue durée.***
Grâce à un suivi social et professionnel, ils veillent à la qualité des prestations proposées aux usagers.
Vous ressentez un besoin en termes d'entretien ménagers, de préparation de repas, de petits travaux de jardinage, ou bien de gardes d'enfants (de plus de 6 ans), de soins et promenades d'animaux, etc. ?
L'association Coup d'Main s'engage à répondre rapidement à vos attentes. Elle intervient dans les communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et de celle d'Hénin-Carvin.

Contact :
Coup d'Main - 4 rue de l'Église - 62300 LENS
03 21 28 19 34 - apsa-coupdmain@nordnet.fr

La Convention Internationale des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant fête ses 20 ans

En sa qualité de Député du Pas-de-Calais et Président du Groupe d'études « Droits de l'enfant et de l'adolescent et la protection de la jeunesse », ***Monsieur Guy DELCOURT a souhaité interpeller l'ensemble de ses collègues élus locaux sur l'opération « Petits d'Homme » coordonnée par l'UNICEF*** afin qu'ils puissent relayer l'information à leurs niveaux.
Cette opération se compose d'un documentaire, d'une exposition et d'un ouvrage conçu à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Homme et de l'Enfant. ***Monsieur DELCOURT a également demandé à Monsieur ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale, la projection du film et la présentation de l'exposition dans les salons de l'Hôtel Lassay.***
Cette même demande a été transmise à Monsieur Bertrand DELANOE, pour la Ville de PARIS.

Pour plus d'informations,
www.petitsdhommes.com

Elections européennes : votez !

En juin prochain auront lieu les élections européennes. Rendez vous aux urnes afin de pouvoir exercer pleinement vos droits et devoirs de citoyens de l'Europe.

Association Savoirs pour Réussir en Nord Pas de Calais : la 2ème antenne régionale s'implante à LENS

Le jeudi 6 novembre 2008 a eu lieu l'inauguration de l'antenne lensoise de l'Association Savoirs pour réussir en Nord Pas de Calais.
Créée depuis avril 2006 sur le plan national à l'initiative de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité, ***elle propose à des jeunes volontaires de 16 à 25 ans, de retrouver le plaisir de la langue, pour trouver progressivement leur place dans la vie sociale et professionnelle.***
Cette action répond à un véritable besoin : la région Nord Pas de Calais est la région française qui, proportionnellement, comptabilise le plus de personnes en situation d'illettrisme.
Pour répondre au mieux à ses objectifs et renforcer la pertinence et l'efficacité de ses actions, ***elle s'entoure de nombreux partenaires et de bénévoles qui assurent ainsi un accompagnement personnalisé de qualité.***
Aujourd'hui le centre de LENS c'est : 13 bénévoles actifs, 20 jeunes accueillis depuis le lancement, 18 sont entrés dans le dispositif, 14 sont actuellement encore accompagnés.

Association Savoir pour réussir
en Nord Pas de Calais
Agence de LENS - 21 place de la République
62300 LENS
Tél. : 03 21 78 96 90

Fiche pratique

Les numéros d'urgences

- **SAMU** *15*
- **POLICE** *17*
- **POMPIERS** *18*
- **Médecins de Garde nuit, week-end et jours fériés** *03 21 71 33 33*
- **Urgence Sociale Accueil des sans abri** *115*
- **Allo enfance Maltraitée** ..... *119 ou 0800 05 41 41*
- **Allo maltraitance personnes âgées** *0892 68 01 18*
- **Corps Intercommunal des Pompiers Volontaires de Lens-Liévin (CIPALL)** *0 800 62 18 18*

Les numéros administratifs

- **Maison de la Justice et du Droit de Lens** *03 91 83 01 10*
- **N° vert de la ville de Lens** *0 800 167 167*
- **N° d'astreinte de la ville Lens** *(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie : de 18h à 9h, 7j/7j)* *03 21 08 03 03*
- **CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologie de la CALL** *03 21 20 08 00*
- **Sécurité Secours Minière médecins de garde** *03 21 27 01 00*
- **Dépannage électricité** *24h/24h* *0810 33 39 59*
- **Dépannage Gaz** *24h/24h* *0810 43 36 59*

Des rendez-vous culturels à ne pas manquer !

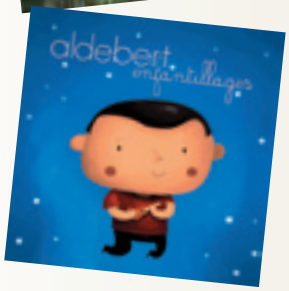

Des spectacles...

- ***Vendredi 13 mars à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Concert Denez PREGENT

- ***Dimanche 15 mars à 16h - Théâtre du Colisée***

Hommage à Frank Sinatra et aux géants du jazz, avec Guillaume Coignard et Univers Jazz Big Band, organisé par le Lions' Club de Lens, de Carvin et de Vimy Cinquantenaire

- ***Vendredi 20 mars à 20h30 - Centre Dumas***

Concert The Christians

- ***Vendredi 27 mars à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Théâtre « Tout feu tout femme », une pièce de Bruno DRUART

- ***Mardi 7 avril à 20h30 - Médiathèque Robert Cousin***

Le Cabaret des Engagés

- ***Vendredi 10 avril à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Concert The Rabeats

- ***Jeudi 7 mai à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Nouvelle création. des élèves de la classe d'Art Dramatique du Conservatoire de Lens, sous la direction de Sylvain VAZEY

- ***Mardi 12 mai à 19h00 - Théâtre du Colisée***

27ème SOIRÉE POÉSIE

Spectacle organisé par la Ville de Lens, l'Inspection de l'Éducation Nationale et l'UFOLEA

- ***Mardi 12 mai à 20h30 - Médiathèque Robert Cousin***

Spectacle « Le grand secret » d'après Barjavel - Tout public dès 10 ans

- ***Vendredi 15 mai à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Théâtre « L'amour foot », une comédie de Robert LAMOUREUX

Avec POPECK, Jean-Pierre CASTALDI, Corinne LEPOULAIN

- ***Samedi 16 mai 2009 à 15h - Théâtre du Colisée***

Un très beau spectacle proposé par les élèves de la Circonscription de l'enseignement primaire et spécialisé de Lens. Spectacle organisé par l'UFOLEA et la Ville de Lens.

- ***Mardi 26 mai et mardi 2 juin - 9h-11h / 14h-16h - Théâtre du Colisée***

Rencontres Musicales organisées par l'U.F.O.L.E.A. et la Ville de Lens. Résultat du travail effectué en musique au cours de l'année (chants, percussions, etc.) par les élèves de la Circonscription de l'enseignement primaire et spécialisé de Lens.

- ***Vendredi 29 mai à 20h30 - Médiathèque Robert Cousin***

Concert Dick ANNEGARN

- ***Samedi 30 mai à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Gala : Étoiles, Ballet & Comédie

- ***Samedi 6 juin à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Gala : Cercle Chorégraphique des Cheminots

- ***mercredi 10 juin à 20h30 - Théâtre du Colisée***

Concert de l'Harmonie Municipale de Lens

- ***mercredi 17 juin à 15h - Théâtre du Colisée***

Aldebert - Enfantillages

Des conférences...

- ***Conférences Ligue des Droits de l'Homme***

Dimanche 8 mars 2009 à 10h - Salle Paul Sion

Journée Mondiale de la Femme

- ***mercredi 13 mai 2009 à 18h30 - Salle Richart de l'Hôtel de Ville de Lens***

Le Commerce Équitable

- ***mercredi 27 mai 2009 à 18h30 - Salle Richart de l'Hôtel de Ville de Lens***

La Laïcité

Conférences d'initiation à l'art

- ***Mardi 5 mai de 19h à 20h30 - Médiathèque Robert Cousin***

Andy WARHOL

- ***Mardi 19 mai de 19h à 20h30 - Médiathèque Robert Cousin***

Grands décors et primitifs de salon au tournant du 20ème siècle en France

Des expositions...

- ***Du mardi 3 mars au samedi 21 mars – Médiathèque Robert Cousin***

« Hommage à Hector Berlioz », proposée par la section discothèque

- ***Du vendredi 13 mars au jeudi 16 avril – Galerie du Colisée***

« Irlande en musique – Ireland in music », peintures et photographies par Lorraine Fletcher

- ***Du mercredi 6 au mardi 19 mai – Galerie du Colisée***

Exposition de l'UFOLEA (Union des Fédérations des Œuvres Laïques et de l'Éducation Artistique)

- ***Jeudi 21 mai – Galerie du Colisée et Hall de l'Hôtel de Ville***

Exposition des Fleurs Associatives : dans le cadre du Marché aux Fleurs, exposition des Artistes Indépendants

- ***Du mercredi 27 mai au vendredi 5 juin – Galerie du Colisée***

Travaux des élèves de l'École Municipale de Dessin et de Peinture F. Bourguignon

- ***Du mercredi 10 au samedi 27 juin – Galerie du Colisée***

« Je suis blanche de peau et j'ai le cœur noir ébène », peintures et sculptures par l'artiste Alizon

Événements Culturels...

Marcel et son Orchestre

Mardi 24 mars 2009 – Salle Houdart

Dans le cadre du 10ème anniversaire du FESTIVAL « LES ENCHANTEURS », 22 communes s'associent à Droit de Cité pour orchestrer cette manifestation où l'on y découvre chaque année des artistes de la chanson. Cette année, une étape à Lens est prévue pour fêter ses dix ans.

13ème édition du SALON DU LIVRE POLICIER DE LENS

Les 28 et 29 mars 2009 - Salle Jean Nohain

Renseignements :
- Théâtre du Colisée au 03 21 28 37 41
- Droit de Cité au 03 21 49 21 21

Tout le programme sur www.polarlens.avenueduweb.net

Événements festifs...

La Route du Louvre

Dimanche 10 mai 2009
Marathon Lille-Lens

Marché aux Fleurs et Peintres dans la rue

Jeudi 21 mai 2009
Centre Ville

Fête de la Musique - 28ème édition

Dimanche 21 juin 2009

Grandes Fêtes de Lens

Samedi 27
et dimanche 28 juin 2009

S.BOUZIR - C.ELSNER - J.LESAGE - M.MAICHER - E.SAMIER - A.SZYMCZAK - T.THIERY

Salon du Livre POLICIER

13ème EDITION

Salle
Jean
Nohain

28&29 Mars 2009

Entrée libre

Horaires et infos:
www.polarlens.avenueduweb.net

Ville de LENS